



UN ACCOMPAGNEMENT VERS **LA SORTIE... QUI AURAIT PU** **TOURNER AU DRAME !**



Vendredi soir, un drame a peut-être été évité de justesse. Lors d'un retour de permission, la vigilance exemplaire de nos collègues a permis de découvrir et de saisir un pistolet de type Colt, soigneusement dissimulé dans le sac d'un détenu.

Comme si cela ne suffisait pas, le lendemain matin, lors de la fouille de sa cellule, un couteau muni d'une lame d'environ 10 cm était également découvert.



- **Combien de temps encore allons-nous jouer avec la sécurité des personnels ?**
- **À quoi devaient servir ces armes ? Contre qui ?**
- **À quel moment ce détenu comptait-il passer à l'acte ?**

Le professionnalisme, le sang-froid et la vigilance de nos collègues ont très certainement empêché l'irréparable. Et pourtant **cet individu a intégré la SAS depuis près d'un an !! Il est pourtant l'auteur de nombreux comptes rendus d'incident** pour retours tardifs de permission, parfois en état d'ébriété.

Combien de signaux d'alerte fallait-il encore avant de remettre en question son maintien dans ce dispositif ?

À force de vouloir donner toujours plus de chances à certains profils, allons-nous finir par sacrifier la sécurité des personnels !!

FO JUSTICE EXIGE :

- ***une réponse pénale ferme, immédiate et exemplaire à l'encontre de ce détenu qui a délibérément mis en danger la vie des personnels ;***
- ***le réexamen immédiat des critères de maintien en SAS pour les détenus multipliant les incidents disciplinaires ;***
- ***l'attribution sans délai d'une lettre de félicitations à l'ensemble des agents ayant participé à cette saisie exceptionnelle.***

LA RÉINSERTION OUI... MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !

FO JUSTICE n'est pas opposée à la réinsertion. Mais la réinsertion ne peut exister que si elle s'accompagne d'une exigence absolue en matière de **sécurité**. Lorsqu'un détenu accumule les incidents, ne respecte plus les règles et introduit des armes en détention, il n'a plus sa place dans un dispositif censé préparer son retour dans la société.

La sécurité des personnels n'est ni une variable d'ajustement, ni un pari.

Sans sécurité, il n'y a pas de réinsertion.